

Motion du 24 novembre 2010 de MM. Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Jacques Finet, Mmes Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Sandra Golay, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une nouvelle formule de gestion du patrimoine financier de la Ville de Genève».

(refusée par le Conseil municipal
lors de la séance du 6 avril 2016, dans le rapport M-954 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la nécessité pour une administration publique – en l'occurrence celle de la Ville de Genève – de se concentrer sur les tâches relevant fondamentalement des missions des pouvoirs publics;
- que la gestion directe du patrimoine financier ne fait pas partie des tâches premières devant incomber à l'administration municipale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier une formule de gestion de son patrimoine financier inspirée de celle de la CIA (Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève), qui dirige la politique de gestion de son patrimoine immobilier mais en délègue l'application à des régies privées, d'où une diminution des coûts de gestion et un allègement de l'appareil administratif.